

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du 19 mars 2012

Délibération n° 2012-2824

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Pôle de compétitivité Axelera - Attribution d'une subvention à l'association Axelera pour son programme d'actions 2012

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Monsieur Kimelfeld**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 9 mars 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mardi 20 mars 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, MM. Bernard B., Bolliet, Mme Bonnial-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Ferraro, Flaconnèche, Fleury, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Havard, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévéque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yérémian.

Absents excusés : MM. Abadie (pouvoir à M. Reppelin), Passi (pouvoir à M. Jacquet), Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Balme (pouvoir à Mme Bab-Hamed), Coulon (pouvoir à M. Corazzol), Genin (pouvoir à Mme Bailly-Maitre), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Ariagno), MM. Huguet (pouvoir à M. Havard), Lambert (pouvoir à M. Nissanian), Mmes Laval (pouvoir à M. Barret), Palleja, Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. David G.).

Absents non excusés : M. Barge, Mme Bocquet, M. Dumas, Mme Perrin-Gilbert, M. Turcas.

Séance publique du 19 mars 2012**Délibération n° 2012-2824**

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité Axelera - Attribution d'une subvention à l'association Axelera pour son programme d'actions 2012**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 29 février 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Contexte

La chimie et l'environnement représentent aujourd'hui le deuxième secteur industriel de la région Rhône-Alpes par le chiffre d'affaires et le troisième employeur industriel régional avec environ 48 000 emplois directs. Fortement implanté sur l'agglomération lyonnaise, ce secteur économique a été reconnu par la labellisation le 12 juillet 2005 d'un pôle de compétitivité à vocation mondiale nommé Axelera.

Axelera s'est donné pour ambition stratégique de développer une filière industrielle basée sur la conjugaison entre chimie et environnement et de devenir un pôle industriel et scientifique leader en Europe. Ce pôle conforte l'action de la Communauté urbaine de Lyon menée territorialement avec le pilotage d'un projet directeur sur la vallée de la chimie, l'accompagnement à l'implantation d'entreprises et la réalisation d'équipements structurants.

Axelera représente un des atouts essentiels de la politique de développement économique en faveur de la filière des écotechnologies que la Communauté urbaine met en œuvre. Elle souhaite donc accompagner Axelera dans son développement et lui confirmer son engagement afin de :

- favoriser la production d'innovations génératrices de valeur ajoutée et d'emploi pour les entreprises et le territoire,
- accroître l'attractivité de l'agglomération lyonnaise,
- conforter l'ancre des entreprises et des compétences.

Bilan du programme d'actions pour 2011

Depuis 2005, le pôle Axelera a été catalyseur de 627 M€ d'investissements en Rhône-Alpes dont 155 programmes de recherche et développement (R&D) labellisés par Axelera et financés pour un budget global de 477 M€, dont 15 programmes montés par le pôle pour un montant de 85 M€.

Fin 2011, le pôle compte 240 adhérents dont 169 entreprises, 103 PME et 65 acteurs de la recherche académique et de la formation.

Ce plan de développement s'est traduit en 2011 par :

- la labellisation et l'accompagnement à la mobilisation de financements pour 22 projets de R&D collaboratifs, dont 4 projets financés dans le cadre du fond unique interministériel,

- la valorisation du programme de R&D Rhodanos portant sur la gestion des eaux industrielles et urbaines avec l'organisation d'une journée de valorisation et d'un voyage de presse en septembre 2011,
- la structuration, dans le cadre du programme d'investissements d'avenir, du projet d'institut d'excellence sur les énergies décarbonnées INDEED porté par 7 membres fondateurs : le PRES Université de Lyon, le CNRS, IFP Energies nouvelles, les industriels Arkema, GDF Suez, Rhodia et PEP-Centre technique de la plasturgie,
- la mise en œuvre opérationnelle du projet de plateforme Axel-one avec la finalisation du plan de financement du projet, la structuration de la gouvernance,
- le développement de l'offre de services aux PME comprenant l'accompagnement des startup à la levée de fonds (label jeune entreprise innovante des pôles), l'organisation de séances de sensibilisation et formation sur les leviers de l'innovation, la promotion sur salons professionnels, l'accompagnement à l'export, la mise en réseau avec les grands comptes industriels et l'organisation d'un jeudi d'Axelera spécial petites et moyennes entreprises (PME),
- une implication dans le projet directeur de la vallée de la chimie avec la représentation de la dynamique d'innovation de la filière portée au travers des projets Axel'One et INDEED,
- la conduite d'actions de développement à l'international avec 3 missions de représentation scientifique, le développement du réseau de clusters partenaires, la conduite de 2 projets européens centrés sur l'accompagnement des PME à l'international et au montage de projets collaboratifs européens avec la participation à des conférences internationales, le développement des partenariats avec les clusters européens, l'organisation de missions collectives au Québec, en Chine et au Maroc,
- la poursuite des missions transversales dans le champ de la formation et compétences avec l'édition d'un référentiel des compétences comportementales pour la filière chimie environnement, l'élaboration en partenariat avec l'Union des industries chimiques d'un contrat d'étude prospectif des métiers de la filière chimie-environnement et l'élaboration du volet formation du projet INDEED.

Objectifs et programme d'actions 2012

Sur la base de la stratégie de moyen terme initiée en 2008, du bilan 2009/2011, de l'évaluation nationale des pôles en cours, l'année 2012 verra la définition d'une nouvelle feuille de route stratégique et sa mise en œuvre selon un calendrier qui sera précisé avec l'Etat et les collectivités.

Un des enjeux de l'année 2012 sera l'organisation de l'articulation entre les outils stratégiques initiés par le pôle que sont la plateforme d'innovation collaborative Axel'One et l'institut d'excellence INDEED.

D'autres projets ou initiatives labellisés par le pôle permettront également de renforcer les moyens de développement de la filière : plateformes Provademse et Teklicell, laboratoires d'excellence, projets d'implantation industrielle.

Sur le plan de l'innovation, le pôle accentuera en 2012 son intervention sur :

- le développement de l'usine à projets pour les différents acteurs du pôle (notamment les PME) avec des projets de volume limité privilégiant les acteurs locaux ou des thématiques définies sur la chaîne de valeur et des projets structurants permettant le développement de filières,
- la valorisation des projets, notamment ceux qui arrivent à leur terme, pour concrétiser leurs objectifs économiques, en termes de services et de produits marchands, mais aussi pour leur contribution à la connaissance scientifique, permettant d'initier de nouveaux projets,
- le développement de thématiques transversales et structurantes pour le développement de la filière chimie et environnement comme la substitution des molécules menacées par la réglementation européenne REACH et l'intégration des sciences humaines et sociales.

En 2012, Axelera, pôle à vocation mondiale, renforcera de façon significative ses actions internationales pour ainsi augmenter la visibilité de la filière chimie environnement. L'action reposera sur un développement et une visibilité accrue du pôle et de ses adhérents à l'international, avec 2 axes nouveaux :

- la participation au Salon Achema (Francfort, juin 2012), en regroupant des adhérents sous la bannière chimie & environnement en Région Rhône-Alpes,

- la construction d'un projet européen, Region of Knowledge, sur la valorisation du CO₂, avec des clusters partenaires, permettant un ancrage européen au travers d'un projet fédérateur sur la filière.

En 2012, Axelera poursuivra la dynamique de développement de l'offre de services aux PME adhérentes, l'organisation des courants d'affaires entre entreprises avec la mise en place d'un club business et son implication dans le schéma directeur de la vallée de la Chimie.

Budget prévisionnel 2012

Le budget prévisionnel d'Axelera pour l'année 2012, d'un montant de 1 310 000 €, est présenté ci-dessous :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
frais généraux	66 000	produits de gestions :	
personnel salarié	336 000	cotisations	310 000
personnel détaché	178 000	participations des adhérents sur projets (success fee)	
locations	36 000		130 000
honoraires prestataires	13 000	participation adhérents	63 000
impôts et taxes	20 000	prestations de service Axel'One	50 000
stratégie	110 000	partenariats	35 000
innovation, écosystèmes	97 000	subventions :	
missions stratégie & prospectives	35 000	Etat	340 000
développement international	311 000	Région Rhône-Alpes	100 000
promotion et communication	149 000	Communauté urbaine de Lyon	100 000
investissement :		Communauté d'agglomération de Grenoble	
réseau informatique	12 000		25 000
logiciels	22 000	Conseils généraux (26, 69, 38)	45 000
		Communauté de Communes du Sud Grenoblois	3 000
		Région Rhône-Alpes (plan de développement international)	182 000
		Europe	2 000
Total	1 385 000	Total	1 385 000

Évaluation et suivi des activités et des résultats du pôle

Axelera mettra en avant dans son rapport d'activité annuel les retombées locales de ses actions et les synergies dégagées avec la stratégie et les projets de développement économique soutenus par la Communauté urbaine. Son activité sera évaluée, notamment, par des critères quantitatifs et qualitatifs détaillés dans la convention présentée à l'approbation du Conseil.

Modalités de soutien de la Communauté urbaine

Il est proposé que la Communauté urbaine soutienne l'association Axelera à hauteur de 100 000 € pour l'année 2012. Ce financement est destiné à soutenir les actions d'animation et de promotion locales et internationales du pôle ainsi que les actions de soutien au développement des PME mises en œuvre par l'association Axelera.

Le montant de la subvention accordée par la Communauté urbaine s'élevait à 120 000 € en 2011 et à 100 000 € en 2010.

Le soutien est attribué dans le respect des orientations fixées par la délibération n° 2009-0739 du 11 mai 2009 portant sur la politique de soutien de la Communauté urbaine au déploiement des pôles de compétitivité et en application du contrat de performance intervenu avec le pôle et son avenant n° 1 approuvés par délibérations respectivement les 6 juillet 2009 et 12 décembre 2011 ;

Vu ledit dossier ;

Oui l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 100 000 € au profit de l'association Axelera dans le cadre de son programme d'actions pour 2012 relatif à l'animation du pôle de compétitivité Axelera,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Axelera définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - La dépense de fonctionnement sera imputée sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2012 - compte 657 4 - fonction 90 - opération n° 0P02O1553.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 21 mars 2012.